



Commissions Jeunes

Réunion du 13 septembre 2018 - PV N°2

COMMISSION JEUNES A 11

PRESENTS : MM. BESSON Bernard - CAILLOU Dominique - KASDAN Yves

EXCUSE : M. DEMARET Patrick

FORFAIT GENERAL

Nous vous prions de bien vouloir noter que l'équipe de BERGERAC LA CATTE qui devait disputer le championnat U15 BRASSAGE poule D a déclaré forfait général. En conséquence, les matchs que cette équipe devait jouer dans cette poule ne seront pas joués et les classements modifiés en application de l'article 19 des Règlements Généraux de la LFNA. Ce club sera débité d'une amende de 80 €.

Nous vous prions de bien vouloir noter que l'équipe de LA JEUNESSE DU PERIGORD CENTRE 2 qui devait disputer le championnat U15 BRASSAGE poule C a déclaré forfait général. En conséquence, les matchs que cette équipe devait jouer dans cette poule ne seront pas joués et les classements modifiés en application de l'article 19 des Règlements Généraux de la LFNA. Ce club sera débité d'une amende de 80 €.